

Affaire Elisa : la meute de chasse à courre innocentée

Article rédigé par *Valeurs actuelles*, le 04 novembre 2020

Source [Valeurs actuelles] Décédée en novembre 2019 lors d'une promenade en forêt, Elisa Pilarski a bel et bien été la victime de Curtis, le chien de son compagnon.

Point final dans le feuilleton entourant le décès tragique d'Elisa Pilarski. La jeune femme avait été retrouvée morte en forêt de Retz le 16 novembre 2019. Au cours d'une promenade avec Curtis, le chien de son compagnon, Christophe Ellul, elle avait été mortellement attaquée par un ou plusieurs chiens. Rapidement, une meute de chiens de chasse à courre est accusée du drame. L'équipage auquel la meute appartenait, le Rallye La Passion, chassait à proximité ce jour-là. Près d'un an plus tard, le 31 octobre dernier, le juge d'instruction a finalement communiqué les résultats des tests ADN réalisés sur les 67 chiens de l'équipage et Curtis. Relayés dans un communiqué de presse par le Rallye La Passion, ces derniers confirment, sans aucun doute possible, la responsabilité de Curtis, et l'innocence des chiens de chasse.

« *Mes chiens sont mis hors de cause, mon honneur est enfin lavé !* », a déclaré Sébastien Van den Berghe, dont les propos ont été relayés dans le communiqué de presse. Peu de temps après le décès d'Elisa, une campagne anti-chasse à courre avait en effet vu le jour. Relayée par d'importants influenceurs de cette cause, [Hugo Clément et Rémi Gaillard en tête](#), elle n'avait cessé de présenter les chiens de chasse comme seuls responsables du drame. Une version désormais contredite par les tests ADN, comme le confirme [Le Parisien](#). Et le journal de préciser que Curtis, un imposant American Staffordshire, s'était à plusieurs reprises montré agressif avec des vétérinaires et gardiens de chenil. De son côté, Sébastien Van den Berghe « *espère que l'innocence de [ses] chiens sera autant relayée que les fausses accusations qui ont trop souvent été reprises sans vérifications et que [l'équipage] pourra rapidement retrouver le cours normal de sa vie, en harmonie avec la nature et inspirée par les valeurs d'écologie* ».

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)